

6211-24-054

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. FRANÇOIS LAFOND, (responsable de l'enquête et médiation),
médiateur
Mme JULIE CROCHETIÈRE, analyste
Mme RITA LEBLANC, coordonnatrice

**ENQUÊTE ET MÉDIATION
SUR LE PROJET DE PARC ÉOLIEN DES MOULINS PHASE 2
PAR ÉNERGIE ÉOLIENNE DES MOULINS S.E.C.**

RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LE PROMOTEUR

VOLUME 2

Séance tenue le 26 septembre 2013 à 10 h 30
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013

SÉANCE DE L'AVANT-MIDI

RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LE PROMOTEUR

MOT DU MÉDIATEUR..... 1

CONSENTEMENT À LA MÉDIATION 6

DISCUSSIONS 7

**SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013
SÉANCE DE L'AVANT-MIDI
RENCONTRE PRÉPARATOIRE AVEC LE PROMOTEUR
MOT DU MÉDIATEUR**

5

PAR LE MÉDIATEUR:

Bonjour, merci de vous être déplacé.

10

PAR M. FRITS de KIEWIT:

C'est toujours un grand plaisir de venir à Québec, c'est pas très souffrant. Je dirai pas la même chose au mois de février des fois, là.

15

PAR LE MÉDIATEUR:

Ça dépend. Des fois il fait beau et des fois il fait froid.

20

PAR M. FRITS de KIEWIT:

Ah, j'ai toute la gamme d'expériences!

PAR LE MÉDIATEUR:

25

Je me présente, François Lafond, et je suis membre à plein temps du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Depuis 2004, j'ai participé à vingt et une (21) commissions d'enquête et d'audience publique, soit à titre de président ou encore comme commissaire. J'ai été également responsable de la médiation pour le projet de parc éolien de Saint-Robert-Bellarmin et, à deux (2) reprises, j'ai assisté des MRC au regard de leur consultation publique portant sur le développement de l'énergie éolienne sur leur territoire.

30

J'ai été mandaté par le président du BAPE pour agir comme responsable de ce mandat d'enquête et de médiation.

35

Voici l'ordre du jour de cette rencontre! Après les présentations d'usage, je lirai le mandat reçu du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Je parlerai brièvement de l'immunité et des pouvoirs des commissaires-enquêteurs, de notre Code de déontologie, de la Déclaration des valeurs éthiques du BAPE et de la Procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, de la médiation, du déroulement de la médiation et de votre consentement à une médiation.

40

Une fois que j'aurai fait le tour de tous ces aspects, nous aborderons les préoccupations des requérants pour votre projet et par la suite, si vous convenez de participer à cette médiation, bien, votre consentement vous sera demandé.

45 Je suis accompagné de madame Julie Crochetière, ici à ma droite, qui est analyste au BAPE et qui va m'assister à chacune de nos rencontres de médiation, que ce soit avec le requérant et vous ou encore simplement avec vous ou simplement avec le requérant.

50 Contrairement à une audience publique où les analystes ne disent pas un mot, dans le cadre d'une médiation, ils peuvent très bien s'exprimer, poser des questions et intervenir en tout temps. Alors ne soyez pas surpris si au cours de la médiation, madame Crochetière intervient et pose des questions.

55 L'équipe compte également trois (3) autres personnes: madame Rita Leblanc ici que vous connaissez, ainsi que mesdames Karine Lavoie qui est conseillère en communications et Elena Loukiantchouc, agente de secrétariat.

60 Je tiens à préciser que tous les échanges avec la Commission doivent se faire avec madame Crochetière lorsqu'il est question de contenu et avec madame Leblanc pour toute question de logistique. Personnellement, je vous rencontrerai seulement lors de nos rencontres de travail.

65 Par ailleurs, vous avez sûrement noté la présence de madame Denise Proulx, sténotypiste. Ainsi, tout ce qui se dit ce matin est enregistré, et la transcription de nos échanges sera ultérieurement disponible sur le site Internet du BAPE et également dans les centres de consultation. Évidemment, tous les échanges, tous les documents seront mis strictement à la fin de la médiation, si médiation il y a, lorsque j'aurai transmis au ministre mon rapport que je dois lui offrir.

70 Pour les fins de la transcription, nous allons procéder à l'identification des personnes présentes à cette rencontre. Donc François Lafond, responsable du mandat d'enquête et de médiation, et à partir de ma gauche?

PAR Mme RITA LEBLANC:

75 Rita Leblanc, je suis la coordonnatrice du dossier de médiation.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

Frits de Kiewit de la compagnie Invenergy, directeur Développement affaires.

PAR Mme JULIE CROCHETIÈRE:

80

Julie Crochetière, analyste au BAPE.

PAR LE MÉDIATEUR:

85

Merci. Je vais vous lire la lettre mandat envoyée par le ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, c'est adressé à monsieur Pierre Baril, président.

90

"Monsieur le Président, le 7 février 2013, en vertu des pouvoirs prévus au troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, chapitre Q-2, j'ai donné au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, BAPE, le mandat de tenir une audience publique concernant le projet de parc éolien Des Moulins Phase 2 par Énergie éolienne Des Moulins S.E.C.

95

"Par la suite, l'initiateur du projet m'a demandé de reporter le début de l'audience publique à la fin du mois d'août 2013. Conséquemment, je vous ai avisé le 21 février 2013 que je reportais le mandat d'audience publique qui devait débiter le 4 mars, à une date ultérieure. Depuis, deux (2) des trois (3) requérants ont retiré leur demande d'audience publique. La demande du troisième requérant peut se prêter à une médiation.

100

"Donc, en ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement, chapitre Q-2, je confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, BAPE, le mandat d'enquête et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale dans le cadre du projet de parc éolien Des Moulins Phase 2 par Énergie éolienne Des Moulins S.E.C. et ce, à compter du 23 septembre 2013.

105

"Je demande que le BAPE me fasse parvenir son rapport dans les trente (30) jours s'il n'y a pas de médiation et dans les soixante (60) jours s'il y a médiation.

110

"Je joins à la présente la demande d'audience publique ainsi que les lettres des requérants présentant le retrait de leur demande qui m'ont été adressées concernant ce projet.

"Veuillez recevoir, monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs."

Et c'est signé Yves-François Blanchet.

115

Les membres du BAPE possèdent, pour les fins des enquêtes qui leur sont confiées, les pouvoirs et l'immunité des commissaires-enquêteurs nommés en vertu de la Loi sur les commissions d'enquête. Ce statut implique que j'ai été assermenté par un juge de la Cour supérieure du Québec.

120 Donc je possède l'immunité des commissaires-enquêteurs et certains pouvoirs tels que celui, par exemple, d'obliger une personne à se présenter devant moi ou encore, à déposer des documents qui sont en sa possession. Je me suis également engagé à respecter le Code de déontologie des membres du BAPE. Ainsi, notre comportement, notre indépendance, notre neutralité et notre devoir de réserve vous sont assurés par le Code de déontologie des membres du BAPE.

125 De plus, quatre (4) valeurs éthiques guident notre action, soit le respect, l'impartialité, l'équité et la transparence. Vous trouverez un exemplaire de notre Code de déontologie et de notre Déclaration des valeurs éthiques dans la pochette qui vous a été remise. Je vous invite à les consulter un peu plus tard.

130 J'ai pas besoin de vous expliquer la procédure d'évaluation environnementale, vous êtes passé par là, donc on va aller un petit peu plus loin!

135 Mardi après-midi, nous avons rencontré le requérant et ce dernier nous a donné son consentement pour participer à une médiation.

 Pour qu'il y ait une médiation, votre consentement est également requis. La médiation permet d'obtenir une entente équitable entre les parties sur un projet sans aller en audience publique. Ainsi, il s'agit de trouver des terrains d'entente possible pour les deux (2) parties.

140 À la fin de l'exercice, si les engagements que vous aurez pris sont satisfaisants pour le requérant, ce dernier sera alors invité à retirer sa demande d'audience publique. On lui fera signer un document dans lequel il accepte de retirer sa demande d'audience publique sous réserve et à condition que les modalités qui ont fait l'objet d'une entente entre vous et ce dernier soient respectées.

145 En tant que responsable de ce mandat d'enquête et de médiation, je dois faire rapport au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, et ce rapport inclura les éléments de l'entente, s'il y a entente.

150 La décision d'autoriser le projet est prise par le Conseil des ministres sur recommandation du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs. Alors si une entente intervient, les éléments de celle-ci seraient compris dans la recommandation du ministre à ses collègues, et le décret d'autorisation du projet référerait aux engagements que vous aurez pris.

155 En cas d'échec de la médiation, le recours à une audience publique n'est pas nécessairement acquis. Il relèvera alors du ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs de décider s'il y aura ou non une audience publique.

160 Ce matin, il n'est pas dans mon intention de vous dire que oui, la médiation, c'est une solution
extraordinaire. Je n'ai surtout pas comme objectif qu'il faut absolument que j'aie une réussite pour
cette médiation. En tant que responsable de la médiation, mon rôle est d'agir comme une personne
neutre qui s'assure que l'information circule bien, que tout se passe de façon équilibrée et que les
engagements soient pris de façon officielle, si engagements de votre part il y a.

165 Je dois également m'assurer que les solutions proposées préservent la qualité de
l'environnement et qu'elles ne vont pas à l'encontre des droits des tiers. En raison des changements
apportés au nombre d'éoliennes qui seront installées, je devrai rencontrer les tiers afin d'obtenir leurs
commentaires à l'égard de ces changements et de l'implication que cela pourrait avoir pour ces
derniers.

170 Je peux également présenter des éléments de solution. De plus, j'ai la responsabilité et le
devoir de ne pas laisser les parties conclure une entente qui serait injuste pour l'une ou déséquilibrée.
En d'autres termes, les parties à la médiation doivent en arriver à une entente gagnant-gagnant.

175 Une fois le consentement des parties obtenu, il y aura une ou des rencontres qui peuvent
permettre d'en arriver à un règlement ou à une entente. Donc nous aurons un calendrier de
rencontres qui s'ajustera en fonction de l'évolution des séances de travail. La médiation se déroule
entre vous et le requérant. Si je le juge approprié, je peux inviter toute personne dont je considère la
participation nécessaire.

180 À cet effet, une rencontre avec des personnes-ressources du ministère du Développement
durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, du ministère des Ressources naturelles et du
ministère de la Santé et des Services sociaux aura lieu lundi prochain. Si besoin est, ces personnes
sont disponibles pour apporter un éclairage susceptible d'aider à parvenir à une entente.
Évidemment, la rencontre de lundi prochain est conditionnelle à l'acceptation par les deux (2) parties
185 d'aller en médiation.

Si je constate qu'une entente est impossible, je peux mettre fin à la médiation en tout temps.
Donc si vous consentez à la médiation, je m'attends de vous, tout autant que du requérant, à ce que
vous participiez de bonne foi.

190 Ainsi, tous les échanges avec le requérant doivent nécessairement passer par moi. Cela
exclut toute négociation entre vous et le requérant via les journalistes. Par le passé, il nous est arrivé
de constater dans certaines médiations que des requérants essayaient de passer par les journalistes
pour faire avancer les choses. Agir ainsi, c'est compliquer les efforts de la médiation et se traduit
195 souvent par une impasse en bout de ligne.

200 Parfois les séances de travail seront sténotypées alors qu'à d'autres occasions, il n'y aura que des comptes rendus. Dans l'éventualité où je vous demanderais de déposer un document, veuillez le déposer en six (6) copies et, dans la mesure du possible, une version électronique afin d'alimenter le requérant, les centres de documentation et mon équipe.

205 Pour ce qui sera du délai de réponse aux propositions avancées par le requérant ou vous-même, celui-ci sera discuté et décidé lors de nos séances de travail. Vous comprendrez toutefois qu'en raison du temps limité qui m'a été imparti, je m'attends de façon générale à un délai de réponse dans les deux (2) jours suivant le dépôt des propositions. Autrement dit, si jamais le requérant vous fait des propositions, je vous les transmets, et on s'attend à une réponse de votre part dans un délai de deux (2) jours.

210 Après le retrait de deux (2) des trois (3) demandes d'audience publique adressées au ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, une seule persiste.

215 Nous avons rencontré le requérant mardi après-midi. Les éléments de sa requête sur lesquels il souhaite que porte la médiation sont: a) le déplacement de l'éolienne numéro 72; b) pour la perte de jouissance et de valeur de son chalet, il demande un dédommagement pour toute éolienne située dans un rayon d'un kilomètre de son chalet.

Avant d'aller plus loin, est-ce que vous avez des questions?

220 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

Pas pour tout de suite.

PAR LE MÉDIATEUR:

225 Parce que là, on va passer à vous demander votre consentement!

CONSENTEMENT À LA MÉDIATION

230 **PAR LE MÉDIATEUR:**

235 Donc je me dois maintenant de vous demander votre consentement! Si votre intention est de procéder à une médiation, j'aimerais qu'officiellement, tout en vous identifiant, que vous consentiez à ce qu'il y ait une médiation!

Je vous écoute.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

240

Moi, Frits de Kiewit, directeur Développement d'affaires à Invenergy, je consens à une médiation dans la question du parc éolien Des Moulins Phase 2.

PAR LE MÉDIATEUR:

245

Parfait, merci monsieur de Kiewit.

250

DISCUSSIONS

PAR LE MÉDIATEUR:

255

Maintenant, si vous avez des questions, allons-y!

260

Moi, j'ai peut-être quelques informations qui me seront nécessaires. Tantôt, j'ai parlé de tiers. Évidemment, avec les changements qui ont été apportés, donc on passe de sept (7) éoliennes à neuf (9) éoliennes. Il y en a qui se rapprochent un peu plus de certains titulaires de baux de villégiature, donc ça me prendrait, si vous avez leurs coordonnées, ça nous les prendrait, parce que moi, je me dois de les rencontrer avec madame Crochetière.

Dans votre dernier document, votre addendum, si on regarde ici, je vais aller vous voir!

265

Près de l'éolienne 80, il y a ici un bail de villégiature qui est situé peut-être, je sais pas combien, peut-être sept-huit cents (700 m-800 m).

PAR Mme JULIE CROCHETIÈRE:

270

C'est le numéro 138700, le bail de villégiature 138700.

PAR LE MÉDIATEUR:

Ensuite, il y en a un autre ici qui est situé près de l'éolienne 75.

275 **PAR Mme JULIE CROCHETIÈRE:**

La nouvelle éolienne qui est ajoutée dans ce coin-là, c'est la 79, donc c'est le numéro 138698.

280 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

Bien, la nouvelle, 79, 75 était déjà là?

285 **PAR Mme JULIE CROCHETIÈRE:**

C'est ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

290 Puis la 71, elle est partie où?

En fait, je me dois quand même de les contacter, compte tenu qu'il y a une éolienne qui va s'ajouter ici.

295 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

D'accord. Donc c'est la 79, en fait, qui est ajoutée, pas la 75.

PAR LE MÉDIATEUR:

300 C'est la 79 qui est ajoutée, mais par contre, évidemment, on doit tenir compte de la 75, en fait du groupement des quatre (4) éoliennes.

305 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

D'accord.

PAR LE MÉDIATEUR:

310 Puis ici, celle qui est près de la 78 qui est un autre...

PAR Mme JULIE CROCHETIÈRE:

C'est le numéro 138699.

315 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

Et quelle est l'éolienne ajoutée, celui-là, le savez-vous?

320 **PAR Mme JULIE CROCHETIÈRE:**

C'est la 78.

325 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

Merci.

PAR LE MÉDIATEUR:

330 Et la 71 est remplacée par laquelle? Parce qu'il y avait une 71 ici antérieurement.

PAR Mme JULIE CROCHETIÈRE:

Bien, c'est une des trois (3).

335 **PAR LE MÉDIATEUR:**

C'est une des trois (3), mais on ne sait pas laquelle.

340 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

Parce qu'on avait un projet de sept (7) éoliennes et là, on en a neuf (9). Donc il y en a deux (2) qui sont ajoutées, mais là ici, j'en ajoute trois (3). Ça veut dire qu'il y en a une qui a été enlevée. Voilà, on se rejoint.

345 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Parce que la 71 qui était là a été envoyée quelque part ici, mais on sait pas laquelle.

350 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

OK. Donc les trois (3), c'est plutôt des nouveaux emplacements.

PAR LE MÉDIATEUR:

355 Oui, de nouveaux emplacements.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

360 Là, on se comprend, excellent, merci.

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui, mais quand même, on a besoin...

365 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

Puis vous voulez savoir les villégiatures, quoi au juste?

PAR LE MÉDIATEUR:

370 Leurs coordonnées, pour qu'on puisse les rejoindre.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

375 Si on les a, absolument.

PAR LE MÉDIATEUR:

380 Si vous les avez. Sinon...

PAR M. FRITS de KIEWIT:

C'est le MRN qui est quand même la contrepartie des baux, c'est pas nous.

385 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Voilà. On vérifiera avec le MRN si vous n'êtes pas en mesure de nous les donner.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

390

Dans notre processus de parc éolien, quand on envisage certains sites, c'est sûr qu'on vérifie tous les baux et tous les utilisateurs qui sont là. Donc du MRN, nous, on obtient pour dire, bien voici un bail de villégiature et tout ça, mais pas nécessairement avec les coordonnées des titulaires.

395

Donc je peux voir si on les a, mais je peux pas vous l'assurer. Je le doute presque. Mais je vérifie ça et je vous reviens.

PAR LE MÉDIATEUR:

400

Parfait. Entre-temps, nous, on va communiquer avec la personne du MRN.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

405

C'est le bureau de Caplan, dans ce coin-là.

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui, on a le nom.

410

PAR Mme RITA LEBLANC:

Je l'ai ici, Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, Caplan, Isabelle Bégin.

PAR LE MÉDIATEUR:

415

Oui, effectivement.

PAR LE MÉDIATEUR:

420

En tout cas, on peut communiquer aussi avec madame Bégin, mais je pensais que vous les aviez. Compte tenu que vous semblez pas les avoir, nous allons communiquer avec elle.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

425

Je crois que c'est préférable que vous communiquiez avec le MRN vu que nous, on n'a pas de pertinence vraiment là-dedans.

PAR LE MÉDIATEUR:

430 Excellent. Nous allons communiquer directement avec elle, madame Crochetière va s'en occuper. Parfait.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

435 Parce que dans notre processus, on irait au MRN demander pour ensuite vous le donner, puis je crois que c'est plus approprié dans ce cas présent que vous leur demandiez.

PAR LE MÉDIATEUR:

440 De voir avec le MRN, OK.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

445 Vous allez sûrement l'avoir rapidement. Et si toutefois, dans votre demande avec le MRN, il y a quelque chose que je peux vous être utile, faites-le-moi savoir, c'est sûr.

PAR LE MÉDIATEUR:

450 Donc si je comprends bien, compte tenu de votre réponse précédente, j'imagine que vous n'avez pas communiqué avec ces titulaires de baux, suite aux modifications qui ont été apportées?

PAR M. FRITS de KIEWIT:

455 Non.

PAR LE MÉDIATEUR:

 OK. Donc ça n'a pas été fait.

460 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

 Bien, j'ai eu des rencontres, de notre part, en tant que promoteur du projet, de façon générale dans la région; et nous avons eu, de façon formelle, la rencontre publique en vue de la consultation du BAPE. Vu que généralement parlant, les emplacements où il y avait des éoliennes qui étaient envisagées, on n'en ajoute pas d'endroit pour dire un endroit sur le site où il n'y en avait pas, maintenant il va y avoir des éoliennes, on croyait que dans le côté des emplacements des éoliennes, et vu le territoire, que ça ne changeait pas vraiment grand-chose. C'était notre argument.

465

PAR LE MÉDIATEUR:

470 Mais vous comprendrez quand même que moi, je n'ai pas le choix, je me dois de rencontrer ces trois (3) titulaires de baux.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

475 Absolument.

PAR LE MÉDIATEUR:

480 Suite à ça. Parce que je veux savoir si eux – c'est certain qu'il y en a qui se rapprochent finalement, compte tenu de la nouvelle configuration sur le terrain, donc il y en a qui étaient à deux kilomètres et quelque, puis là, ils se retrouvent à à peu près huit cents mètres (800 m). Donc c'est sûr que ça a fait une grosse différence, et je me dois de discuter avec ces personnes-là.

485 Je dois voir avec eux s'ils sont satisfaits ou pas. Parce qu'il est peut-être envisageable, en tout cas plausible, que si ça avait été lors de la présentation du projet comme tel, au lieu d'avoir sept (7) éoliennes, si ça avait été neuf (9), peut-être qu'il y aurait peut-être eu plus de demandes d'audience publique.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

490 Je comprends.

PAR LE MÉDIATEUR:

495 Et ça, on se doit de le savoir. Parce que moi, je me dois de savoir s'ils sont contents ou pas, s'ils sont indifférents ou non. S'ils sont indifférents, tant mieux pour vous.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

500 Oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

505 On avait pensé à faire une première séance de travail la semaine prochaine, sauf que le requérant va être à la chasse.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

C'est le temps de l'année. Là-bas, ce n'est pas une activité, c'est une religion!

510

PAR LE MÉDIATEUR:

Et voilà! Ça fait qu'on a convenu de faire une première rencontre jeudi le dix (10) octobre, je voulais vérifier avec vous votre disponibilité également.

515

PAR M. FRITS de KIEWIT:

Ça semble correct. Je reviens de Toronto la veille, je crois.

520

C'est à quel endroit?

PAR LE MÉDIATEUR:

À Amqui. Et ce serait en soirée à compter de dix-neuf heures (19 h).

525

PAR M. FRITS de KIEWIT:

En soirée, ça me donne une chance, car je reviens de Toronto le 9 en soirée.

530

Le 10 en soirée, OK!

PAR LE MÉDIATEUR:

Ça vous convient?

535

PAR M. FRITS de KIEWIT:

Je vais m'arranger. En connaissant le temps qui presse, c'est pas très très convenable, mais je vais m'arranger.

540

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est ça. Parce que nous, avec le requérant, on a certains problèmes. Il travaille dans le bois, puis il sort seulement le jeudi, donc il nous demandait de faire ça le vendredi après-midi, mais là j'ai dit, écoutez, le vendredi après-midi, moi, j'ai du personnel qui préfère être à Québec plutôt que

545

voyager le soir ou encore le samedi matin, ce qui est moins agréable. Ils ont droit à leur fin de semaine comme tout le monde.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

550

OK.

PAR LE MÉDIATEUR:

555

On va confirmer le tout.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

560

Vous allez me confirmer le détail?

PAR LE MÉDIATEUR:

Le détail, à quel endroit. Madame Leblanc va vous confirmer le tout.

565

Nous allons aller, probablement que ça va être au Selectôtel à Amqui.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

570

Oui, je le connais bien!

PAR LE MÉDIATEUR:

Ils ont une petite salle de réunion qu'on peut utiliser, donc c'est pratique. D'ailleurs, c'est là que nous avons tenu la rencontre mardi après-midi.

575

Nous allons communiquer avec le requérant, de façon à ce qu'il soit disponible pour cette rencontre.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

580

D'accord.

PAR LE MÉDIATEUR:

585 Éventuellement, nous envisageons également une visite de terrain. Bon, nous voudrions aussi – est-ce que vous seriez disponible, il faut que vous soyez disponible et il faut que le requérant soit également disponible.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

590 Oui. Juste au cas, est-ce que quelqu'un dûment autorisé de la part d'Invenergy pourrait convenir?

PAR LE MÉDIATEUR:

595 Certainement.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

600 Parce qu'on a du personnel sur place.

PAR LE MÉDIATEUR:

605 Oui, oui, il y a pas de problème.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

Ça veut pas dire que j'irai pas, mais je voudrais juste savoir si c'est possible.

PAR LE MÉDIATEUR:

610 Oui, si c'est quelqu'un de l'entreprise, il y a aucun problème.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

615 OK.

PAR LE MÉDIATEUR:

620 Bien, il y en a un qui est complété, il y en a un que vous allez livrer à la fin, Plateau 2, vous le livrez à la fin de décembre, je crois, c'est ça?

PAR M. FRITS de KIEWIT:

625 Plateau 2 a été retardé d'un an, la construction. Il a été autorisé, il a été décrété par le
gouvernement, on a déjà nos premiers certificats d'autorisation. On débute le déboisement sélectif
cet automne, peut-être quelques travaux de routes, mais la livraison du projet, à cause de la
disponibilité de certains modèles d'éoliennes par Enercon, est retardée jusqu'à un an.

630 Donc la construction proprement dite des éoliennes va avoir lieu l'an prochain, et le projet sera
en exploitation à la fin de l'an prochain.

PAR LE MÉDIATEUR:

635 C'est combien, soixante-quinze (75) éoliennes, Plateau 2, moins que ça?

PAR M. FRITS de KIEWIT:

640 Neuf (9).

PAR LE MÉDIATEUR:

Ah, neuf (9)!

645 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

C'est un projet communautaire. C'est un sujet de l'appel d'offres communautaire de cinq cents
mégawatts (500 MW), bien, de deux cent cinquante mégawatts (250 MW), en fait, et qui était limité à
un maximum de vingt-cinq mégawatts (25 MW), donc c'est un projet de neuf (9) éoliennes.

650 C'était un projet de dix (10) éoliennes, et c'est devenu neuf (9).

PAR LE MÉDIATEUR:

655 OK. En tout cas, de toute façon, ça aussi, probablement que cette visite pourra être discutée
lors de la rencontre du 10 octobre prochain.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

660 Oui.

PAR LE MÉDIATEUR:

665 Maintenant, est-ce que vous êtes à l'aise, bien, je pense que vous devez, vous vous préparez,
dans le sens que le requérant dit, bien, s'il pouvait déplacer l'éolienne 72 puis la mettre où était
l'éolienne 71, il dit, ça ferait bien mon affaire!

Je sais pas si c'est possible?

670 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

Je peux voir la carte?

PAR LE MÉDIATEUR:

675 Oui, on a la figure.

PAR Mme JULIE CROCHETIÈRE:

680 Sur celle-là ici, on voit bien les chalets.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

685 Parce que vous comprendrez, je viens d'apprendre ce matin c'est qui et c'est quoi, je le savais
pas jusqu'à maintenant. Donc je suis pas vraiment préparé pour ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

690 En fait, c'est ça, le titulaire du bail qui est à proximité.

D'ailleurs, vous avez déjà changé, vous deviez, à un moment donné, il nous a expliqué que
vous deviez passer, dans un de vos projets, passer dans sa cour, puis il avait discuté avec vous et
vous aviez pris un autre chemin.

695 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

Ah, c'est ce même monsieur là? On a très bien travaillé ensemble d'ailleurs. Puis il y avait
effectivement, pour le Plateau 2, un chemin d'accès qui nuisait selon lui.

700 On a été voir sur place, et je crois qu'à l'intérieur d'une semaine, c'était convenu, incluant le MDDEFP. Regarde, même moi, j'ai dit à mon équipe, pourquoi on a passé là! On n'aurait même pas dû!

705 Et on avait un autre chemin, en fait, qui faisait mieux notre affaire aussi. Donc des fois, c'est aussi banal que ça.

PAR LE MÉDIATEUR:

710 Et voilà!

Ça fait que c'est ça, lui, il dit, parce que l'éolienne 72 est environ à cinq cent dix mètres (510 m) de son chalet, il trouve ça très près, compte tenu du bruit que ça peut occasionner, etc. Ça fait qu'il se demandait, est-ce que c'est possible de prendre l'éolienne 72 et de la remettre où était l'éolienne 71, en raison que c'est pas sur le même versant?

715 **PAR Mme JULIE CROCHETIÈRE:**

La 71, c'est ici, là.

720 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

OK. Donc juste pour comprendre! Donc ça, c'est le nouveau, ça, c'est l'ancien. Donc on a ici maintenant, on a enlevé la 71...

725 **PAR Mme JULIE CROCHETIÈRE:**

Ça, c'est le nouveau ça aussi. C'est deux (2) cartes différentes, je crois, avec le nouveau projet.

730 La 71 devait être ici, puis elle a été remplacée.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

735 La carte que vous m'avez montrée tantôt...

PAR Mme RITA LEBLANC:

J'ai tout ça ici.

740 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

Ce qu'on a regardé tantôt, ça m'aiderait.

745 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Là-dedans, ça va être la carte 6.5A. Vous l'avez dans le document.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

750 Ici, il y en a un, ici, il y en a deux (2). Ça, c'est la nouvelle configuration?

PAR LE MÉDIATEUR:

755 La 71, c'est la vieille. La 71 qui est là, ça, ça doit être la vieille, parce que là, si on regarde 6.5, attendez, c'est celle-là que je vous ai montrée tantôt. La 72 n'est plus là.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

760 Là, on se comprend!

PAR LE MÉDIATEUR:

Parce que la 71 était quelque part...

765 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

La 71 était là, elle n'est plus là, ça a occasionné – là, on peut comparer!

770 Donc ça, c'était originalement avec les dix (10) éoliennes, la configuration originale.

Puis ça, c'est la nouvelle avec neuf (9). Donc ce qu'on voit, pour le monsieur en question, il y avait deux (2) éoliennes, 71 et 72.

PAR LE MÉDIATEUR:

775 Sauf qu'il dit que la 71, ça le dérangeait pas parce qu'elle était sur l'autre versant.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

780 Je comprends. Donc il y a la 71, dans la nouvelle configuration, qui a été enlevée, et c'est la 72 qui reste.

Par contre, lui, déjà là, comme aujourd'hui, la 72 le dérange, mais si elle prenait la place du 71, il est satisfait?

785

PAR LE MÉDIATEUR:

Exact.

790

PAR M. FRITS de KIEWIT:

Là, on se comprend complètement, d'accord!

Donc ça, c'est la cause du requérant?

795

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est la cause principale. En fait, il demande également, la deuxième chose qu'il demandait, c'est, bon, une compensation pour toute éolienne qui serait dans un rayon d'un kilomètre de son chalet.

800

Bon, écoutez, ça, une compensation, je vous laisse avec ça, mais je pense que l'industrie n'est pas très favorable à ça.

805

PAR M. FRITS de KIEWIT:

Non, mais moi, ce que je respecte, c'est ce qui a du sens pour le monsieur, puis quels sont ses droits, parce que lui, il a un droit un tant que détenteur de bail sur un territoire qui est public.

810

Nous, on vise aussi certains droits, puis en autant que chacun est dans le raisonnable de ses droits, ça va. Si on va à l'extérieur du raisonnable de sa part, autant de ma part, là, ça marche plus.

PAR LE MÉDIATEUR:

815

Exact.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

820 Donc, je prends très bonne note de ce que vous avez dit, de l'éolienne 71 versus la 72, et
c'est sur ça plutôt que je vais me pencher.

PAR LE MÉDIATEUR:

825 Oui, penchez-vous là-dessus. Je présume, écoutez, sous toutes réserves, que s'il y avait une
modification à l'éolienne 72, qu'elle serait déplacée, je suis certain que monsieur retirerait demain
matin sa demande d'audience publique.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

830 Excellent. Je suis très heureux de connaître c'est quoi la demande, parce que comme je dis,
je suis ici ce matin dans le processus, c'était quoi, j'en avais aucune idée. Alors nous voici!

PAR LE MÉDIATEUR:

835 Est-ce que vous avez des questions autres?

PAR M. FRITS de KIEWIT:

840 C'est très clair.

PAR LE MÉDIATEUR:

C'est très clair!

845 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

Oui, merci beaucoup pour votre explication et votre patience, c'est très clair.

PAR LE MÉDIATEUR:

850 Ça fait partie de mon rôle de bien vous expliquer autant que faire se peut. Heureusement que
madame Crochetière est là également, des fois c'est elle qui me rappelle à l'ordre, mais bon!

855 Moi aussi, je suis content, écoutez, je pense que s'il y a possibilité pour vous de déplacer
l'éolienne 72, j'ai bien l'impression que la médiation ne s'étirera pas très longtemps.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

Excellent.

860

PAR Mme JULIE CROCHETIÈRE:

Tout dépend à quel endroit elle serait déplacée.

865

PAR LE MÉDIATEUR:

Et voilà, c'est ça!

PAR M. FRITS de KIEWIT:

870

Bien, on avait déjà un emplacement envisagé avec la 71, donc ce serait comme là.

PAR LE MÉDIATEUR:

875

Parce que c'est ça, par exemple si vous la déplacez, pour X raison, vous la déplacez ici, là, ce serait un autre problème.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

880

Ça, je le comprends.

PAR LE MÉDIATEUR:

885

Mais ici, la 71, les deux (2) autres baux de villégiature sont quand même relativement assez loin.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

890

Oui, puis c'était déjà proposé.

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui, c'est ça.

895 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

Et sur ce, il y a eu consultation, et c'est seulement le monsieur ici qui s'est exprimé.

900 **PAR LE MÉDIATEUR:**

Voilà.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

905 Alors si on revient à ce qui était originalement là, je peux comprendre que ça clôt du moins cette question-là d'emplacement d'éolienne.

PAR LE MÉDIATEUR:

910 Effectivement.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

Si je comprends bien.

915

PAR LE MÉDIATEUR:

Oui.

920 **PAR M. FRITS de KIEWIT:**

D'accord. Ah bien, c'est excellent.

PAR LE MÉDIATEUR:

925

Parce qu'il serait très très satisfait.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

930 Bien, c'est une personne que j'apprécie beaucoup. J'ai déjà eu la cause dans le parc, monsieur Ruel, c'est une personne très bien respectée, j'ai du plaisir à discuter avec quand je suis dans la région, il était très raisonnable avec sa demande de chemin. Je lui ai donné raison dans l'espace, je crois, de quarante-huit (48) heures.

935 Et dans la semaine, c'était réglé avec la MDDEFP. Donc j'apprécie beaucoup la demande de monsieur Ruel, et on va faire en sorte à rapidement vous répondre.

PAR LE MÉDIATEUR:

940 Bon, regardez ça, puis la discussion se fera entre vous deux le 10. Nous évidemment, on sera là, tous les trois (3), madame Leblanc, madame Crochetière, moi-même, et madame Proulx également comme sténotypiste.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

945 Une question procédurale! On est censé de rencontrer le monsieur le 10, et où nous sommes aujourd'hui, il y a quand même un certain laps de temps d'ici ce temps-là, si dans un futur très rapproché, on peut convenir que oui, on peut accéder à déplacer la 72 dans la place originale de la 71, est-ce que dans ce temps-là, il peut y avoir, de par votre Bureau, une communication avec
950 monsieur Ruel, qui clarifierait le tout?

Ou est-ce que de toute façon, il y aurait une rencontre?

PAR LE MÉDIATEUR:

955 Il y aurait une rencontre, parce que nous, ça va nous prendre votre engagement écrit de toute façon.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

960 D'accord.

PAR LE MÉDIATEUR:

965 Ça nous prend un engagement écrit de l'entreprise comme quoi vous vous engagez à déplacer l'éolienne 72.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

970 Comme on avait fait avec le chemin d'accès dans le temps, mais est-ce que ça prend nécessairement la rencontre physique?

PAR LE MÉDIATEUR:

975 Bien écoutez, si vous modifiez, non, je pense pas.

À ce moment-là, on pourrait peut-être, en autant qu'il accepte; s'il n'accepte pas de retirer, bien là, à ce moment-là, on n'aura pas le choix de se rencontrer.

980 Si c'est possible, effectivement, d'avoir votre lettre d'engagement à l'effet que vous déplacez l'éolienne 72 plus loin. Bien, si vous la mettez où l'éolienne 71, ça va être parfait.

985 Je pense qu'il s'agirait juste à ce moment-là de préciser aussi dans votre lettre d'engagement la distance entre le chalet de monsieur et l'emplacement de la 71 ou de la 72, en fait la 72 qui serait déplacée à 71.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

990 Oui, c'est très clair.

PAR LE MÉDIATEUR:

995 Ça fait que nous, dès qu'on aura ça, à ce moment-là nous allons communiquer avec monsieur Ruel. Puis si c'est pas nécessaire de se rencontrer, on se rencontrera pas.

Par contre, bien, j'aurai pas le choix de le rencontrer, parce que lui, il faut le faire signer. On verra comment on va s'organiser avec monsieur Ruel, quitte à descendre pour qu'il soit bien rassuré.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

1000 Absolument.

PAR LE MÉDIATEUR:

1005 Parfait.

PAR M. FRITS de KIEWIT:

1010 Je répète que c'est un monsieur que je respecte et que j'apprécie bien.

PAR LE MÉDIATEUR:

Excellent. Ça fait que si vous n'avez pas d'autre question, moi, ça clôt la rencontre de ce matin!

1015

PAR M. FRITS de KIEWIT:

Ça me convient tout à fait, monsieur Lafond, merci beaucoup.

1020

PAR LE MÉDIATEUR:

Bien, je vous remercie infiniment, monsieur de Kiewit, et au plaisir toujours de travailler avec vous.

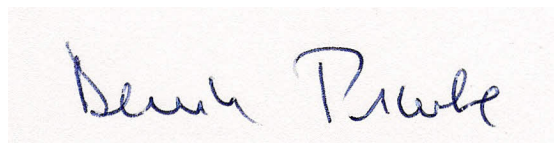
1025

PAR M. FRITS de KIEWIT:

Voilà!

1030

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.



DENISE PROULX, s.o.

1035

1040